

22 novembre 2017

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 18 octobre 2017 de M. Sylvain Thévoz: «Utilisation abusive de l'espace public: une manière de faire la guerre aux pauvres?»

TEXTE DE L'INTERPELLATION

A l'occasion du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, Inès Caltas du Pôle Solidarité de l'Église catholique romaine de Genève rappelait ceci: «Des centaines de personnes en situation de rue reçoivent une ordonnance pénale pour occupation abusive de l'espace public quand elles restent «trop longtemps» sur un banc dans un parc.»¹ Combien d'amendes de ce type ont été posées par les agent-e-s de la police municipale concernant l'utilisation abusive de l'espace public en ville de Genève en 2015, 2016 et 2017?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

L'auteur de l'interpellation écrite IE-49, «Utilisation abusive de l'espace public: une manière de faire la guerre aux pauvres?», souhaite connaître le nombre d'amendes infligées par les agent-e-s de la police municipale de la Ville de Genève, relatives à une «occupation abusive de l'espace public» générée par des personnes qui «restent trop longtemps sur un banc dans un parc».

Renseignements pris auprès du Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) aucune amende n'a été infligée par la police municipale au motif évoqué ci-dessus.

Cela étant, les APM participent aux actions menées par la police cantonale, visant le démantèlement de campements sauvages.

Dans le cadre de ces actions, c'est la police cantonale qui identifie les lieux où de tels campements ont été constitués, et, cas échéant, les objets à évacuer.

Aucune amende n'est infligée par les APM qui appuient l'action de la police cantonale. C'est avant tout pour combattre l'exclusion que la Ville (services sociaux et police municipale) intervient.

En effet, il n'est pas acceptable que des individus dorment à l'extérieur, notamment en hiver. Il est à relever que la Ville est la seule entité publique qui offre un dispositif hivernal d'hébergement d'urgence en faveur des personnes défavorisées, et cela depuis plus de seize ans.

¹ <https://www.tdg.ch/economie/Journee-mondiale-du-refus-de-la-misere/story/27277153>

Le reste de l'année, le Service social de la Ville de Genève met à disposition des structures d'accueil de jour, en particulier des clubs sociaux, qui délivrent des repas et un accompagnement social.

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Guillaume Barazzone